

POINTS A REVOIR

CAS D'ACCORD DU PARTICIPE PASSE

Le participe passé employé seul s'accorde comme un adjectif avec le nom, le pronom ou le groupe nominal auquel il se rapporte.

Exemples : "Des lettres reçues" (le participe passé « reçues » s'accorde avec le nom « lettres »)

Fatiguées, elles se reposent. (le participe passé « Fatiguées » s'accorde avec le pronom « elles »).

La porte blanche fermée à clés s'ouvre sur le grand espace vert" (le participe passé« fermée» s'accorde avec le GN « La porte blanche »)

Le participe passé employé avec l'auxiliaire "être" s'accorde (varie) en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel) avec le sujet du verbe.

Exemple : "Elles sont parties" (participe passé "parties" s'accorde avec le sujet féminin pluriel "Elles").

Le participe passé employé avec l'auxiliaire "avoir" ne s'accorde (varie) pas si le complément d'objet direct (COD) est inexistant ou est placé après le verbe.

Exemples : "J'ai mangé une pomme." (participe passé "mangé" reste invariable car le COD "une pomme" est après le verbe).

Elles ont marché. (participe passé "marché" reste invariable car COD absent).

Si le COD est placé avant le verbe, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec lui (COD).

Exemple : "Les pommes que j'ai mangées...." (participe passé "mangées" s'accorde avec le COD "les pommes" placé avant le verbe).

Cas particuliers:

Le pronom "en": Le participe passé reste invariable lorsqu'il est suivi du pronom "en".

Verbes pronominaux: Les verbes pronominaux suivent les règles générales d'accord du participe passé (avec "être" ou "avoir").

Verbes impersonnels : Les verbes impersonnels (ex : "il faut", "il pleut") n'ont pas de sujet et leur participe passé est invariable.

LES TERMINAISONS MUETTES DES PARTICIPES PASSES

En français, certains participes passés ont des consonnes finales muettes, c'est-à-dire qu'elles ne se prononcent pas mais s'écrivent. Pour savoir si un participe passé a une consonne finale muette, on peut le mettre au féminin. Si on entend la terminaison "-se", c'est qu'il y a un "s" muet à la fin. Si on entend "-te", il y a un "t" muet... Les participes passés en "u" n'ont généralement pas de consonne finale muette.

Voici quelques exemples et règles :

- **Participes passés en "u" :**

Ces participes ne comportent pas de consonne finale muette. Par exemple, "su", "pu", "cru", etc.

- **Participes passés en "i" :**

Beaucoup de ces participes ont une consonne finale muette. On peut la retrouver en mettant le participe passé au féminin (par exemple, "pris" devient "prise").

- **Participes passés en "t" :**

Ces participes ont souvent une consonne finale muette. On peut la retrouver en mettant le participe passé au féminin (par exemple, "mis" devient "mise").

- **Participes passés avec consonne muette finale :**

"Fait", "pris", "mis", "écrit" sont des exemples de participes passés avec une consonne finale muette.

Exemples concrets :

- "J'ai vu les étoiles" (vu ne se termine pas par une consonne muette).
- "J'ai compris le problème" (compris se termine par un "s" muet, car on dit "comprise").
- "J'ai pris le livre" (pris se termine par un "s" muet, car on dit "prise").
- "J'ai mis la table" (mis se termine par un "s" muet, car on dit "mise").
- "J'ai fait la cuisine" (fait se termine par un "t" muet, car on dit "faite").

En résumé, pour identifier une consonne finale muette dans un participe passé :

1. **Essayez de le mettre au féminin.**

2. **Si la forme féminine se termine par "-se" ou "-te", il y a une consonne finale muette.**
3. **Si la forme féminine ne change pas (par exemple, "fini" devient "finie"), il n'y a pas de consonne finale muette.**

Pour la terminaison des participes passés, vous pouvez également vous référer à des tableaux récapitulatifs ou des outils en ligne qui listent les terminaisons courantes

LES ACCENTS

Il existe trois types d'accents : aigu, grave et circonflexe. Chaque accent modifie la prononciation de la voyelle sur laquelle il est placé et, dans certains cas, peut même changer le sens du mot.

a. Accent aigu (´)

L'accent aigu (´) ne se trouve que sur la lettre "e" et indique une prononciation fermée. Par exemple, "é" dans "école" se prononce [e] et non [ɛ] comme dans "mère". On l'utilise généralement :

- Au début d'un mot : "école", "étranger".
- Entre deux consonnes : "blé", "été".
- En fin de mot pour les participes passés des verbes du premier groupe (terminaison -er) et le verbe "être" : "aimé", "été".

b. Accent grave (`)

L'accent grave (`) peut se trouver sur les voyelles "a", "e" et "u", modifiant leur prononciation et parfois leur sens. On l'utilise :

- Sur le "e" devant une syllabe qui se termine par un "e" muet : "mère", "fidèle".
- Pour distinguer des homophones : "à" (verbe "avoir") et "a" (préposition), "où" (pronom relatif) et "ou" (conjonction).

Sur le "a" et le "u" pour marquer des sons ouverts : "là", "où"

c. Accent circonflexe employé

Pour distinguer des homophones : "sûr" et "sur", "mûr" et "mur".

Quand un "s" a disparu du mot : "hôpital" (anciennement "hospital").

- ❑ Dans certaines formes verbales : passé simple (première et deuxième personne du pluriel), imparfait du subjonctif (troisième personne du singulier).
- ❑ Avec certains suffixes : "-âtre".
- ❑ Sur les pronoms possessifs "le nôtre", "le vôtre".

En résumé, les accents ne sont pas seulement des ornements, ils sont des éléments essentiels de l'orthographe et de la prononciation du français.

Un peu d'histoire sur l'accent circonflexe

L'accent circonflexe en français, symbolisé par le chapeau (^), a une histoire riche et variée. Il est apparu au XVI^e siècle pour marquer la disparition d'une lettre, souvent un "s", dans l'orthographe de certains mots. Par exemple, "teste" est devenu "tête", "forest" est devenu "forêt" et "hospital" est devenu "hôpital". L'accent circonflexe a également un rôle dans la prononciation, notamment sur le "e" où il indique une prononciation ouverte. Il aide aussi à distinguer des homonymes tels que "sûr" et "sur" ou "mûr" et "mur"...

LE C CEDILLE (ç)

En français, la cédille (,) se place sous la lettre "c" uniquement devant les voyelles "a", "o", et "u" pour indiquer que le "c" doit se prononcer comme un "s" et non comme un "k". Par exemple, on écrit "français" et non "francais" pour que le "c" se prononce avec un son "s".

Règle détaillée:

- **Devant "a", "o", et "u":** Lorsque le "c" précède les voyelles "a", "o" ou "u", et qu'on souhaite qu'il soit prononcé comme un "s" (et non comme un "k"), on ajoute une cédille sous le "c".
- **Exemples:**
 - "ça" (et non "ca")
 - "garçon" (et non "garcon")
 - "reçu" (et non "recu")

- **Devant "e", "i", et "y":** On n'utilise jamais la cédille devant les voyelles "e", "i", et "y" car le "c" se prononce déjà comme un "s" dans ces cas (ex: "cerise", "ciel", "cygne").

En résumé: La cédille est un signe orthographique qui permet de modifier la prononciation du "c" pour qu'il sonne comme un "s" devant les voyelles "a", "o", et "u".

LES SONS DE LA LETTRE G

La lettre "g" en français peut se prononcer de deux manières principales : comme dans "garçon" (son "dur" /g/) ou comme dans "girafe" (son "doux" /ʒ/). Le son produit dépend de la lettre qui suit le "g".

1. Le son "dur" /g/:

- Le "g" se prononce /g/ devant les voyelles "a", "o", et "u", ainsi que devant les consonnes (sauf "n").
- Exemples : gras, gomme, groupe, glisser, grand.
- Pour obtenir le son /g/ devant "e" ou "i", on utilise "gu" : guitare, guêpe.

2. Le son "doux" /ʒ/:

- Le "g" se prononce /ʒ/ devant "e", "i", et "y".
- Exemples : gel, girafe, gymnase.
- Pour obtenir le son /ʒ/ devant "a" ou "o", on utilise "ge" : geai, geôle.

3. Le son "gn" /ɲ/:

- La combinaison "gn" se prononce /ɲ/, comme dans "montagne" ou "oignon".

4. Cas particuliers :

- Certains mots conservent le son /g/ devant "e" ou "i" grâce à la présence d'un "u" intercalaire (ex: "gui").
- Dans certains cas, le "g" est muet en fin de mot (ex: "sang").

En résumé, la lettre "g" peut avoir plusieurs sons en français, mais les plus courants sont /g/ et /ʒ/, et la lettre qui suit le "g" détermine lequel est utilisé.

LES ACCORDS

En français, les règles d'accord concernent principalement l'accord du verbe avec son sujet, l'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie et l'accord du participe passé (dans les temps composés). Ces accords se font en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel).

ACCORDS DU VERBE AVEC LE SUJET

- Le verbe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

Ex : Le garçon joue.

- Si le sujet est au singulier, le verbe est au singulier. Si le sujet est au pluriel, le verbe est au pluriel.

Ex : Le garçon joue. / Les garçons jouent.

- Si le sujet est composé de plusieurs éléments (unis par "et", par exemple), le verbe se met généralement au pluriel.

Ex : Pierre et Henri jouent.

En français, certains participes passés ont des consonnes finales muettes, c'est-à-dire qu'elles ne se prononcent pas mais s'écrivent. Pour déterminer si un participe passé a une consonne finale muette, on peut le mettre au féminin. Si on entend la terminaison "-se", c'est qu'il y a un "s" muet à la fin. Si on entend "-te", il y a un "t" muet. Les participes passés en "u" n'ont généralement pas de consonne finale muette.

Accords de l'adjectif avec le nom :

- L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.
- Si le nom est féminin, l'adjectif sera féminin. Si le nom est pluriel, l'adjectif sera pluriel.

Accords du participe passé : (voir plus haut)

En résumé :

L'accord en français est une question de cohérence grammaticale. Il faut toujours vérifier la nature du sujet, du nom ou du COD pour accorder correctement le verbe, l'adjectif ou le participe passé.

La ponctuation

La ponctuation est l'ensemble des signes graphiques utilisés dans l'écriture pour structurer, rythmer et donner du sens à un texte. Elle permet de marquer les pauses, les intonations et les relations entre les différentes parties du texte, facilitant ainsi la compréhension.

Voici les principaux signes de ponctuation en français :

- **Le point (.)** : marque la fin d'une phrase déclarative.

Exemple : Nous allons bien manger.

- **La virgule (,)** : marque une pause brève dans la phrase, sépare les éléments d'une énumération ou isole des compléments.

Exemple : Pendant le repas, quelqu'un chanta.

- **Le point-virgule (;)** : marque une pause plus longue que la virgule, sépare des propositions indépendantes ayant un lien logique fort.

Exemple : Il est malade ; le médecin le soigne.

- **Les deux points (:)** : annoncent une explication, une énumération, une citation ou des paroles rapportées.

- Exemple : Les élèves devront connaître : la ponctuation ; les structures syntaxiques ; la conjugaison des verbes.

- **Les points de suspension (...)** : indiquent une phrase inachevée, une omission ou un silence.

Exemple : Je me souviens de notre promenade en forêt. [...] Nous nous étions bien amusés.

- **Le point d'interrogation (?)** : marque la fin d'une phrase interrogative.

Exemple : Que mangerons-nous ?

- **Le point d'exclamation (!)** : marque la fin d'une phrase exclamative, un ordre, ou une forte émotion.
- Exemple : Viens à table !

- **Les guillemets (« »)** : encadrent les paroles rapportées ou marquent une citation.

Exemple : « Je veux réussir mon année scolaire. »

- **Le tiret (-)** : peut marquer une pause, une incise, ou le début d'un dialogue.

Exemple : Alors j'ai dit à Jean : « Je rentre.

– Pourquoi faire ?

– Il faut que j'étudie mes leçons.

Les parenthèses () : encadrent une information complémentaire ou une explication.

Exemple : Il fait beau (c'est une bonne surprise) depuis ce matin.

- **Les crochets** : utilisés pour des indications ou des corrections dans une citation.

Exemple : "Le conférencier a déclaré que « personne ne [pouvait] affirmer qu'elle [était] entièrement responsable

Les homonymes

Les homonymes sont des mots qui n'ont pas le même sens, mais qui se prononcent de la même manière. Parfois, l'orthographe des homonymes se ressemblent.

Exemples : ver / vers / verre / vert son / sont mer / mère / maire

LES HOMOGRAPHES

Les homographes sont des mots qui s'écrivent de la même façon et se prononcent parfois de la même façon.

Exemples :

La grève de la mer (le bord).

Les étudiants font la grève (protester).

Le **son** est trop fort (bruit).

Je mange du son (céréale).

Ma ferme se situe à l'est du village.

Karim est dans ma classe.

LES HOMOPHONES

Les homophones sont des mots qui se prononcent de la même manière, mais qui s'écrivent différemment et ont des sens différents. Ils peuvent être source de confusion, mais en connaissant les règles d'utilisation, il est possible de les distinguer facilement.

Voici quelques exemples de règles pour distinguer les homophones :

1. "A" (verbe avoir) et "à" (préposition):

- **"A" (verbe avoir):**

On peut souvent le remplacer par "avait" à l'imparfait. Exemple: "Il a une voiture" (Il avait une voiture).

- **"À" (préposition):**

C'est une préposition qui indique la direction, la localisation, etc. On ne peut pas la remplacer par "avait". Exemple: "Je vais à la maison" (Je vais avait la maison - incorrect).

2. "Est" (verbe être) et "et" (conjonction):

- **"Est" (verbe être):**

C'est la troisième personne du singulier du verbe être. Exemple: "Il est grand".

- **"Et" (conjonction):** C'est une conjonction de coordination qui relie deux mots ou deux propositions. Exemple: "Le chat et le chien".

3. "C'est" (pronom démonstratif + verbe être) et "s'est" (pronom personnel réfléchi + verbe être):

- **"C'est"**: On peut souvent le remplacer par "cela est" ou "ceci est". Exemple: "C'est un livre" (Cela est un livre).
- **"S'est"**: C'est un verbe pronominal au passé composé. Exemple: "Il s'est levé".

4. "On" et "ont":

- **"On"**: C'est un pronom personnel indéfini. Exemple: "On va au cinéma".
- **"Ont"**: C'est la troisième personne du pluriel du verbe "avoir". Exemple: "Ils ont des amis".

5. "Ou" et "où":

- **"Ou"**: C'est une conjonction de coordination qui exprime le choix. Exemple: "Du thé ou du café?".
- **"Où"**: C'est un adverbe de lieu. Exemple: "Où vas-tu?".

6. "Son" et "sont":

- **"Son"**: C'est un adjectif possessif. Exemple: "C'est son livre".
- **"Sont"**: C'est la troisième personne du pluriel du verbe "être". Exemple: "Ils sont contents".

7. "Ces", "ses", et "c'est":

- **"Ces"**: C'est un adjectif démonstratif pluriel. Exemple: "Ces fleurs".
- **"Ses"**: C'est un adjectif possessif pluriel. Exemple: "Ses chaussures".
- **"C'est"**: Déjà expliqué ci-dessus.

8. "Tout", "tous", "toute", "toutes":

- **"Tout"**: Peut être un adverbe, un pronom, ou un déterminant. Exemple: "Il est tout content" (adverbe), "Tout est permis" (pronom), "Tout le monde" (déterminant).
- **"Tous"**: Employé avec un nom masculin pluriel ou un pronom. Exemple: "Tous les hommes" ou "Eux tous".
- **"Toute"**: Employé avec un nom féminin singulier. Exemple: "Toute la journée".

Les homophones sont des mots qui se prononcent de la même manière, mais qui s'écrivent différemment et ont des sens différents. Ils peuvent être source de confusion, mais en connaissant les règles d'utilisation, il est possible de les distinguer facilement.

Voici quelques exemples de règles pour distinguer les homophones :

1. "A" (verbe avoir) et "à" (préposition):

- **"A" (verbe avoir):**

On peut souvent le remplacer par "avait" à l'imparfait. Exemple: "Il a une voiture" (Il avait une voiture).

- **"À" (préposition):**

C'est une préposition qui indique la direction, la localisation, etc. On ne peut pas la remplacer par "avait". Exemple: "Je vais à la maison" (Je vais avait la maison - incorrect).

2. "Est" (verbe être) et "et" (conjonction):

- **"Est" (verbe être):**

C'est la troisième personne du singulier du verbe être. Exemple: "Il est grand".

- **"Et" (conjonction):**

C'est une conjonction de coordination qui relie deux mots ou deux propositions. Exemple: "Le chat et le chien".

3. "C'est" (pronom démonstratif + verbe être) et "s'est" (pronom personnel réfléchi + verbe être):

- **"C'est":** On peut souvent le remplacer par "cela est" ou "ceci est". Exemple: "C'est un livre" (Cela est un livre).
- **"S'est":** C'est un verbe pronominal au passé composé. Exemple: "Il s'est levé".

4. "On" et "ont":

- **"On":** C'est un pronom personnel indéfini. Exemple: "On va au cinéma".
- **"Ont":** C'est la troisième personne du pluriel du verbe "avoir". Exemple: "Ils ont des amis".

5. "Ou" et "où":

- **"Ou":** C'est une conjonction de coordination qui exprime le choix. Exemple: "Du thé ou du café?".
- **"Où":** C'est un adverbe de lieu. Exemple: "Où vas-tu?".

6. "Son" et "sont":

- **"Son":** C'est un adjectif possessif. Exemple: "C'est son livre".
- **"Sont":** C'est la troisième personne du pluriel du verbe "être". Exemple: "Ils sont contents".

7. "Ces", "ses", et "c'est":

- **"Ces":** C'est un adjectif démonstratif pluriel. Exemple: "Ces fleurs".

- **"Ses"**: C'est un adjectif possessif pluriel. Exemple: "Ses chaussures".
- **"C'est"**: Déjà expliqué ci-dessus.

8. "Tout", "tous", "toute", "toutes":

- **"Tout"**: Peut être un adverbe, un pronom, ou un déterminant. Exemple: "Il est tout content" (adverbe), "Tout est permis" (pronom), "Tout le monde" (déterminant).
- **"Tous"**: Employé avec un nom masculin pluriel ou un pronom. Exemple: "Tous les hommes" ou "Eux tous".
- **"Toute"**: Employé avec un nom féminin singulier. Exemple: "Toute la journée".

LES PARONYMES

Les paronymes sont des mots qui se ressemblent par leur orthographe ou leur prononciation, mais dont le sens est différent. Ils ne sont pas des synonymes, ni des homonymes, car ils ne signifient pas la même chose et ne se prononcent/écrivent pas exactement de la même manière.

Voici quelques règles et astuces pour éviter de confondre les paronymes :

- **Familiarisez-vous avec les paires de paronymes courantes:**

Ex : accident/incident, allocation/allocation, amener/emmener, etc.

- **Connaissez le sens de chaque mot:**

Assurez-vous de comprendre la nuance de sens entre les mots qui se ressemblent pour éviter les erreurs.

- **Utilisez un dictionnaire:**

En cas de doute, consultez un dictionnaire pour vérifier la signification et l'orthographe correctes.

- **Soyez attentif à la construction de la phrase:**

Le contexte dans lequel un mot est utilisé peut vous aider à déterminer le paronyme approprié.

- **Entraînez-vous:**

Faites des exercices sur les paronymes pour renforcer votre compréhension et votre capacité à les distinguer.

Exemples de paronymes:

- **Allusion/illusion:**

Une "allusion" est une référence indirecte, tandis qu'une "illusion" est une perception erronée.

- **Éruption/irruption:**

Une "éruption" est un jaillissement, comme un volcan, tandis qu'une "irruption" est une entrée soudaine et souvent violente.

- **Prescrire/proscrire:**

"Prescrire" signifie recommander, tandis que "proscrire" signifie interdire.

- **Conjecture/conjoncture:**

Une "conjecture" est une supposition, tandis que la "conjoncture" est la situation générale.

En résumé, la clé pour éviter les confusions avec les paronymes est de bien connaître leur sens et leur orthographe, de faire attention au contexte de la phrase et de s'entraîner à les utiliser correctement.

LES SYNONYMES

En français, le mot "règle" peut avoir plusieurs synonymes selon le contexte. Voici quelques exemples :

Règle (au sens de norme, principe) :

- **Loi:** Une règle établie par l'autorité compétente et qui a force obligatoire.
- **Principe:** Une règle fondamentale qui sert de base à une action ou à une pensée.
- **Norme:** Un modèle ou une règle à suivre.
- **Règlement:** Un ensemble de règles qui régissent une situation spécifique.
- **Précepte:** Une règle de conduite.
- **Convention:** Une règle ou une pratique admise par un groupe.
- **Code:** Un ensemble de règles ou de lois.
- **Statut:** Une règle qui définit le fonctionnement d'un organisme.

Règle (au sens de instrument de mesure) :

- **Équerre:** Un instrument de mesure utilisé pour tracer des angles droits.

- **Réglet:** Une petite règle plate et graduée.
- **Compas:** Un instrument de mesure utilisé pour tracer des cercles.
- **Décimètre:** Une règle d'un décimètre de long.

Règle (au sens d'avoir ses règles) :

- **Menstrues:** Le terme scientifique pour désigner les règles.
- **Avoir ses ragnagnas** (familier) : Une expression familière pour désigner les règles.

Règle (au sens de "en règle", conforme) :

- **Régulier:** Conforme à une règle ou à une norme.
- **Conforme:** Qui est en accord avec une règle ou une norme.
- **Valable:** Qui est conforme à la loi ou aux règles.
- **Réglementaire:** Qui est conforme à un règlement.

Règle (au sens de "régler", résoudre) :

- **Résoudre:** Trouver une solution à un problème.
- **Terminer:** Mettre fin à une situation.
- **Arrêter:** Décider d'une solution.
- **Organiser:** Mettre en ordre.
- **Planifier:** Préparer à l'avance.
- **Déterminer:** Fixer avec précision.

En résumé, le choix du synonyme de "règle" dépendra du contexte dans lequel le mot est utilisé.

LES ANTONYMES

Un antonyme est un mot dont le sens est opposé à celui d'un autre mot. Les antonymes appartiennent toujours à la même classe grammaticale (par exemple, un nom est l'antonyme d'un autre nom, un adjectif est l'antonyme d'un autre adjectif, etc.). Ils permettent d'exprimer des idées contraires et sont utilisés pour enrichir le vocabulaire et éviter les répétitions.

Voici quelques règles importantes concernant les antonymes :

- **Opposition de sens:**

L'élément clé d'un antonyme est son opposition de sens avec un autre mot.

- **Même classe grammaticale:**

Un antonyme doit toujours appartenir à la même catégorie grammaticale que le mot auquel il est opposé.

- **Utilisation:**

Les antonymes sont utilisés pour exprimer des idées opposées, éviter les répétitions et enrichir le vocabulaire.

- **Formation:**

Les antonymes peuvent être formés de différentes manières, notamment en ajoutant des préfixes (in-, im-, dé-, etc.) au mot d'origine.

- **Exemples:**

Grand/petit, chaud/froid, heureux/malheureux sont des exemples d'antonymes.

En résumé, un antonyme est un mot qui a un sens contraire à un autre mot, et qui partage la même nature grammaticale (nom, adjectif, verbe, etc.).

La différence entre homonymes, homographes et homophones.

Les homonymes sont des mots qui n'ont pas le même sens, mais qui se prononcent de la même manière.

Parfois, l'orthographe des homonymes se ressemblent.

Exemples : (ver / vers / verre / vert)- (son / sont)- (mer / mère / maire).

Liste de quelques homonymes : (boue / bout)- (paire / paire / père / perd)- (peint / pain / pin)- (bu / but)- (maire / mère / mer)- (faim / fin)- (conte / comte / compte)- (sens / cent / sans / sang)- (eau / au / haut / ô)- (chant / champ)- (saut / seau / sot)- (cours / court / cour).

Les homographes sont des mots qui s'écrivent de la même façon et se prononcent parfois de la même façon.

Exemples : La *grève* de la mer (le bord). Les étudiants font *grève* (protester).

Le *son* est trop fort (bruit). Je mange du *son* (céréale).

Ma ferme se situe à l'*est* du village. Karim *est* dans ma classe.

Les homophones sont des mots qui se prononcent de la même façon mais ont l'orthographe différente.

Exemples : fer / faire mes / mais on / ont.

On distingue 2 sortes d'homophones : les homophones lexicaux les homophones grammaticaux.

Les homophones lexicaux sont des mots qui ont la même prononciation et la même nature grammaticale, mais qui n'ont pas le même sens.

Exemples : cour / cours (noms)-- ancre / encre (noms)--court / courent (verbe courir)-
- peux / peut (verbe pouvoir)

Liste de quelques homophones lexicaux :

faim / fin -- dent / dans --pain / pin --poignée / poignet --patte / pâte --car / quart --
trop / trot --champ / chant.

PHRASE SIMPLE / PHRASE COMPLEXE

En français, une phrase simple ne contient qu'un seul verbe conjugué et donc une seule proposition. Une phrase complexe, quant à elle, contient deux verbes conjugués ou plus, et donc plusieurs propositions. Ces propositions peuvent être liées par juxtaposition, coordination ou subordination.

Règle de base:

- **Phrase simple:** Un seul verbe conjugué.
 - Exemple: "Je mange une pomme."
- **Phrase complexe:** Deux verbes conjugués ou plus.
 - Exemple: "Je mange une pomme que j'ai achetée au marché."

Les types de propositions dans une phrase complexe:

- **Proposition principale:**

Contient le verbe principal de la phrase.

- **Propositions subordonnées:**

Dépendent de la proposition principale et sont introduites par des subordonnants (comme "que", "si", "parce que", etc.).

- **Propositions juxtaposées:**

Reliées par des signes de ponctuation (virgule, point-virgule, deux points).

- **Propositions coordonnées:**

Reliées par des conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car).

En résumé: La distinction entre phrase simple et complexe réside dans le nombre de verbes conjugués et de propositions qu'elles contiennent

NATURE ET FONCTION

En français, la nature et la fonction d'un mot sont deux notions distinctes, mais complémentaires, en analyse grammaticale. La nature d'un mot, c'est sa classe grammaticale (nom, verbe, adjectif, etc.), tandis que sa fonction, c'est son rôle dans la phrase (sujet, complément d'objet, etc.).

Nature d'un mot:

- **Identité propre du mot:**

La nature d'un mot est immuable et ne change pas. Elle est déterminée par sa catégorie grammaticale, comme définie par le dictionnaire.

- **Exemples:**

- "Chien" est un nom.
- "Manger" est un verbe.
- "Beau" est un adjectif.
- "Le" est un article défini.

Fonction d'un mot:

- **Rôle dans la phrase:**

La fonction d'un mot dépend de son utilisation dans une phrase spécifique. Elle peut varier en fonction du contexte.

- **Exemples:**

- "Chien" peut être le sujet de la phrase "Le chien court" ou le complément d'objet direct dans "J'aime le chien".
- "Manger" peut être un infinitif ("J'aime manger") ou un verbe conjugué dans "Je mange".

Distinction et relation:

- Un même mot peut avoir des natures différentes selon les phrases. Par exemple, "diner" peut être un nom (le dîner) ou un verbe (je dîne).
- Un mot peut changer de fonction selon la phrase, mais sa nature reste la même.
- Comprendre la nature et la fonction permet d'analyser correctement la structure de la phrase et d'accorder correctement les mots.

En résumé, la nature d'un mot est son identité grammaticale (nom, verbe, etc.), tandis que sa fonction est son rôle dans la phrase (sujet, complément, etc.).